

Tchad : Ce que risque Mahamat Idriss Deby

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 21 OCTOBRE 2022

1206

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Militarisation de la police et de la protection civile

Le CNT approuve, malgré tout !



Insécurité à Gao : L'ultimatum de la population !



**Cadre Stratégique de la Refondation de l'État :
Le monde universitaire à l'honneur !**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

20 Oct. 2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

323

Nouveaux cas confirmés

02

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

520 829 Vaccinations incomplètes

2 087 949 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 714

Guéris

31 870

Décès

742

dont 24 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.14



P.18



/ Une /



Militarisation de la police et de la protection civile : Le CNT approuve, malgré tout !6

P.6

/ Brèves /



Maroc : Un film retiré d'exploitation à cause de la chanson d'une Sahraouie11
 Pour ses actions antifrancaises en Afrique : La France "annule" le visa du militant nigérien Maïkoul Zodi11
 Guinée : Manifestations anti-junte à Conakry, des blessés et arrestations selon les organisateurs12
 Victoria Nuland, sous-secrétaire d'état des Etats-Unis : « Nous voulons un Mali souverain... » 12

P.11

P.11

P.12

P.12

/ Actualité /



Corruption : Un mal à bannir pour la refondation de l'état malien 14
 Insécurité à Gao : L'ultimatum de la population !16

P.14

P.16

/ Politique /



Allégations d'exactions des FAMA contre les civils : Aboubacar Sidick Fomba recadre Jean-Luc Mélenchon 18
 Cadre Stratégique de la Refondation de l'État : Le monde universitaire à l'honneur !19

P.18

P.19

/ Culture & société /



Fonds d'appui à l'industrie cinématographique (FAIC) : Les acteurs à pied d'œuvre pour mobiliser les ressources 21

P.21

/ International /



Tchad : Qu'en est-il depuis la mort du président Idriss Déby 22
 Au Soudan : Un conflit tribal fait 150 morts en deux jours23
 Tchad : Ce que risque Mahamat Idriss Deby 24

P.22

P.23

P.24

/ Sport /



QATAR 2022 : Michel Platini prévient Karim Benzema 26

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

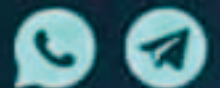
• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Repose en Paix

Younoussi TOURÉ

ancien premier ministre de la République du Mali



La Direction et l'ensemble du personnel de Malikilé présentent leurs condoléances attristées à sa famille et à toute la nation malienne.



Militarisation de la police et de la protection civile | Le CNT approuve, malgré tout !

Le projet de loi portant militarisation de la police nationale et de la protection civile - élaboré par le gouvernement de transition - est passé au Conseil National de Transition comme une lettre à la poste, à l'unanimité des 111 parlementaires présents pour, 0 contre et 0 abstention. Pourtant, 48 heures avant – on se souvient - la synergie des syndicats de la police avait indiqué dans un communiqué que, « la démocratie ne rime pas avec une police militarisée ».

La nouvelle loi, selon ses promoteurs, permettra de mettre en œuvre le traitement des forces de défense et sécurité, par l'harmonisation des grilles indiciaires, l'établissement et l'adoption des grades, en tenant compte des niveaux de responsabilité hiérarchique et fonctionnelle. Il permettra, également, de consolider les acquis liés aux catégories et paliers d'intégra-

tion, de diversifier les équipements et le recours à l'outil militaire, ainsi que d'organiser la formation des unités d'élite.

Cette loi, de même, concourt à renforcer la cohésion entre les forces de défense et de sécurité par l'exaltation du sens du sacrifice, par le maintien de la discipline et la cessation des actions syndicales intempestives. Selon le président de la commission défense

du CNT, « dans peu de temps le Mali sera débarrassé du terrorisme, incha Allah ». Et d'ajouter, qu'il s'agit d'élargir les attributions de la police nationale.

Selon les autorités de transition, en effet, cette nouvelle loi permettra aussi d'étoffer les effectifs des forces de défense et de sécurité, dans le sens d'un maillage conséquent du territoire national. A ce sujet, elle devra renforcer



la discipline en leur sein, et participer d'abord à la sécurisation des localités reconquises, en vue du retour de l'administration et des services sociaux de base, mais surtout des populations déplacées.

Il faut rappeler que la militarisation de la police nationale et de la protection civile a été recommandée par les Assises nationales de la refondation, au regard de la situation sécuritaire et des défis multiples auxquels sont confrontées les forces armées. « **Ces deux structures continueront toujours à exercer leurs missions régaliennes et les missions qui leurs seront dévolues. Elles auront des missions en plus, et je souhaite la bienvenue à la police dans la**

grande famille militaire », a indiqué le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Colonel-Major Daoud Aly Mohammedine.

Démarche radicale

En effet, dans un communiqué daté du 18 octobre 2022, la Synergie des syndicats de la police nationale avait vivement réagi contre le projet de loi. Elle a exprimé sa « **stupéfaction** » et dénoncé une décision « **unilatérale** », prise sans « **consultation** ». La police nationale alors avait exigé des clarifications auprès de la commission Défense et Sécurité du Conseil National de Transition. Lors des échanges, les représentants de la synergie

avaient par ailleurs insisté sur « **la nécessité d'un renvoi pour mener des discussions préalables afin d'aboutir à un projet consensuel dont les contours seront... connus avant l'adoption ; la préservation des acquis en terme d'avantages, surtout l'architecture de la Police en la dotant d'un statut militaire spécial** ». Car, disaient-ils « **La Police a ses spécificités et les avantages liés à ces spécificités doivent être impérativement préservés, les garanties en amont du maintien des Corps et Grades en ayant des équivalences, avec ceux de l'armée afin d'avoir une grille harmonisée dans le nouveau statut** ».

Le débat, désormais, semble clos avec l'adoption du projet de loi.

Pour terminer, rappelons que la police nationale malienne a été créée pendant la période coloniale ; plus précisément, le 31 juillet 1925, par arrêté du gouverneur général de l'Afrique occidentale française. De sa création à ce jour, elle a subi plusieurs mutations, de militaires à paramilitaires.

Quant à la protection civile, c'est en 1942 que furent incorporés les sapeurs-pompiers à la municipalité de Bamako.

■ Binadjan Dumbia



■ SIKA Finance



Le milliardaire Camerounais Paul FOKAM, à la tête du groupe Afriland First Bank, cible un peu plus le marché ouest africain où il compte renforcer ses investissements.



■ Kassoum Thera



Un bon journaliste est celui qui est vivant tout comme un bon révolutionnaire

■ Bacary Camara



Arène politique

Me Mountaga Tall : « Cette constitution, comme celle de 1992, ne sera que ce qu'en feront les Maliens »

Me Mountaga Tall paraphrase ici avec intelligence et malice le président Modibo Keita, premier président du Mali Indépendant qui a dit à des cadres pionniers (Tidiane Diaw père du colonel Malick Diaw, président du CNT et l'expert, Moussa Sissoko, ancien conseiller à Koulouba du président ATT devant l'embarcadère de la ville de Ségou, connue également sous le nom romanesque de la Cité des balanzans, cette mémorable phrase qui continue sa traversée du temps "Le Mali sera ce que vous en ferez". Le président Modibo Keita sera arrêté quelques heures plus-tard entre Bamako et Koulikoro, par les lieutenants Tiecoro Bagayogo, le lieutenant Amadou Baba Diarra tous deux membres du CMLN(14 membres au total) et le sous-officier Sounkalo Samaké futur commandant du camp Para de Djicoroni. Ironie de l'histoire, c'est sous son commandement que le président Modibo Keita perdit la vie dans des conditions encore troubles. Me Mountaga Tall a été une "éminence grise" du mouvement composite et hétéroclite du M5-RFP, mais ça c'est une autre histoire.
B.CAMARA, Journaliste



■ NIANG TV



Dépôt n°22-32 Projet portant création de la direction de la justice militaire

Pour : 108 / Contre : 0 / Abstention :0

Dépôt n°22-33 projet portant création de la Direction centrale du service de santé des armées

Pour 108 / Contre 0 / Abstention 0

Dépôt n°22-37 projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2022-014/PT-RM du 26 août 2022 modifiant la loi n°2018-035 du 27 juin 2018 portant statut des fonctionnaires des collectivités territoriales

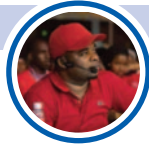
Pour : 111 / Contre :0 / Abstention v 0

Dépôt n°22-44 projet de loi portant militarisation de la police nationale et de la protection civile

Pour :111 / Contre : 0 / Contre : 0



■ Isaac Coulibaly



Isaac Coulibaly est avec Abdoul Niang et 31 autres personnes S'il y a de langue nationale à officialiser, je propose le PULAAR(PEUHL) avec ses 50 à 60 millions de locuteurs à travers le monde.

Les pays parlant le pulaar en Afrique:

- 01 -Mauritanie
- 02 -Guinée Conakry
- 03 -Mali
- 04 -Sénégal
- 05 -Cameroun
- 06 -Nigeria
- 07 -Burkina
- 08 -Gambie
- 09 -Guinée Bissau
- 10- Centrafrique
- 11- Éthiopie
- 12- Sierra Leone
- 13- Niger
- 14- Tchad
- 15- Somalie

Pulaar language

■ Kassoum Thera



Le Tchad s'écroule sous la dictature féroce du fils Deby dans l'indifférence générale de la communauté internationale

■ Seydou Traoré



Le Mali porte plainte contre la France auprès des Nations-Unies pour assistance aux terroristes au Mali. Des terroristes responsables de la mort de milliers de maliens. La plainte est argumentée. Je suis sidéré par le silence et le manque de soutien ÉVIDENT des partis politiques dits majeurs et des hommes politiques anciens présidents ou cherchant à être présidents à cette plainte. Je ne comprend pas ! La constitution, la langue dite nationale, les élections,... sont elles plus importantes que la vie des maliens ? Ces thématiques font plus de

bruit que la plainte de la part des sujets sus nommés. De quoi les autres ont ils peur de la France ? La France tue vos parents et votre réaction c'est le silence ! Parce que ceux qui sont là doivent partir afin que vous ayez de nouveau vos aises dans la servitude ? Vraiment, je ne comprend pas !

■ Awa Sylla



Ndjemena depuis hier nuit ça tire seulement ya eu des morts dont un jeune journaliste. L'état d'urgence et décrété.

■ Yeah Samake



CHERS COMPATRIOTES/ CHERS AMIS

En ce mois de la Solidarité, nous avons procédé à la distribution de vivres à Mopti, la Venise Malienne.

C'est toujours dans le cadre des activités du programme de sécurité alimentaire de l'Association AHD « NYESSIGUI » en partenariat avec la Fondation Empower Mali de l'Ambassador Yeah Samake et j.k. livin foundation de Matthew McConaughey.

Les activités ont concerné la remise de vivres composées de 50 Kg de riz, 50 Kg de mil, 5 litres d'huile, 5kg de sucre et de Lait en Poudre à des familles démunies identifiées par leurs chefs des quartiers ou chef de villages.

Cette distribution de vivres concerne 100 Familles dans la région de Mopti dont 50 familles dans la commune de Mopti, 20 Familles dans la commune de Socoura et 30 Familles dans le village de Begnemato, Cercle de Bandiagara.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR

#TOLEADISTOSERVE

#WorldFoodDay2022

#LeaveNoOneBehind

#FAO

Présidence de la République du Mali

Ministère de la Santé et du Développement Social

#CNT





■ Abdoul Momini Bokoum



#Tchad : le président de la transition annonce la dissolution l'Inspection Générale d'État (IGE)

#Tchad T
Les femmes se mettent nues devant les forces de l'ordre.



#Tchad
Le pays est sous le choc après l'annonce du décès de RAY'S KIM EDM ce jeudi. Cet artiste très engagé, a été touché par une balle lors des manifestations de ce jeudi 20 octobre. Il a succombé à ses blessures.
#20octobre #NDjamena
Awadi Didier Kane Limam Monza
#Irismedias



#Tchad

Notre confrère Narcisse Orédjé a été tué par balles ce matin à N'Djaména. Il était major de la 3ème promotion de la licence internationale multimédia de l'ESJ Lille. C'était un étudiant brillant, curieux, attentionné, avec une très belle écriture. Il était fier d'être journaliste. Il avait 31 ans. J'ai mal.

Sylvie Larrière



■ Diallo Abdoulaye



Tchad Ce qui s'est passé et s'y passe est tout simplement horrible ! Comment on peut orchestrer une telle violence contre son propre peuple ?

■ Stanis Bujakera Tshiamala



#RDC: « Il m'a été dit que si je veux avoir cette somme, il me faudra laisser 20 % de ce montant. J'ai été scandalisé, mais lorsque je [me suis adressé] à mes collaborateurs, ils m'ont dit que c'est comme cela que les choses se passent »



■ Youssouf Amadigué TogoSYNEB NEWS

Éducation : Près de 4400 candidats qui vont concourir ce 13 novembre pour 90 postes . Au Compte de la région Koulikoro



Maroc : Un film retiré d'exploitation à cause de la chanson d'une Sahraouie



Les autorités marocaines ont décidé jeudi de suspendre le visa d'exploitation du film à succès marocain "Zanka Contact" pour avoir utilisé une musique d'une chanteuse sahraouie favorable à l'indépendance du territoire disputé du Sahara occidental.

Le conflit du Sahara occidental, une ex-colonie espagnole, oppose depuis des décennies le Maroc aux indépendantistes sahraouis du Polisario soutenus par Alger. Rabat prône un plan d'autonomie sous sa souveraineté mais le Polisario réclame un référendum d'autodétermination sous l'égide de l'ONU.

Le Centre cinématographique marocain (CCM) "suspend le visa d'exploitation commerciale et culturelle" de "Zanka Contact" du franco-marocain Ismaël El Iraki, sorti au Maroc en septembre 2021, car sa bande originale inclut un morceau de la chanteuse Mariem Hassan, qui soutient le Front Polisario.

Une musique que le réalisateur n'avait pas mentionnée lors du dépôt de sa demande de subvention et d'exploitation, explique le CCM qui a réexaminé le film après des articles critiques dans la presse marocaine. C'est "une trahison du texte, du dialogue et du son", affirme cette institution publique qui a contribué au financement de ce long métrage à hauteur de 4,2 millions de dirhams (plus de 380.000 euros).

En plus de la suspension du visa d'exploitation, le CCM a donné 48 heures à la société de production pour se conformer au dossier original qui ne faisait pas mention d'un morceau de Mariem Hassan, décédée en 2015.

Le CCM suspend également la carte professionnelle du cinéaste, accréditation qui conditionne par exemple l'obtention d'aides publiques. "Nous sommes navrés de voir un malentendu prendre de telles proportions. Ce choix est purement esthétique et musical", ont réagi dans un communiqué à l'AFP les producteurs et le réalisateur de ce thriller rock salué par la critique.

"Le réalisateur a simplement choisi de mettre la voix d'une chanteuse et en aucun cas ce qu'elle représente politiquement", ont-ils plaidé.

"Zanka Contact", également distribué sous le nom "Burning Casablanca", road-movie cru et poignant, retrace la sulfureuse histoire d'amour d'une prostituée à la voix d'or et d'une rock star tombée dans la drogue.

Ce premier long métrage d'Ismaël El Iraki n'avait pas fait de polémique à sa sortie au Maroc où il a été projeté dans 16 salles de cinéma. Il a également reçu fin septembre 2022 le grand prix du Festival du film de Tanger.

AFP

Pour ses actions antifrancaises en Afrique : La France "annule" le visa du militant nigérien Maïkoul Zodi



La France a annulé jeudi le visa de circulation sur son territoire du militant nigérien de la société civile Maïkoul Zodi, réputé pour ses actions contre la présence des bases militaires occidentales, notamment françaises au Niger.

"Ils (l'ambassade de France) m'ont envoyé tout à l'heure un courrier par email pour me notifier l'annulation de mon visa. Demain (vendredi) j'irai à l'ambassade pour leur demander les raisons", a déclaré à l'AFP Maïkoul Zodi, qui est le coordinateur au Niger de Tournons la Page (TLP), une coalition de plusieurs ONG. "Je vous informe de l'annulation de votre visa de circulation (...) valable du 03/05/2022 au 02/06/2023", a écrit l'ambassadeur de France au Niger, Sylvain Itté, dans ce courrier dont M. Zodi a transmis une copie à l'AFP.

"Il convient de rappeler qu'un visa de circulation n'est pas un droit et qu'il est accordé généralement à des personnes qui sont amenées à se rendre souvent en France pour des raisons professionnelles, ce qui n'est pas le cas de M. Zodi", a précisé à l'AFP M. Itté ajoutant qu'il pouvait "parfaitement déposer une demande de visa s'il a un projet de venue en France ou dans l'espace Schengen".

Maïkoul Zodi est connu pour ses critiques acerbes contre la présence des bases militaires étrangères pour la lutte antijihadiste et notamment l'opération française Barkhane qui s'est partiellement repliée au Niger après son retrait du Mali voisin. TLP a organisé des manifestations à Niamey pour demander le départ de ces forces.

"Nous avons besoin de la coopération française. Mais nous ne voulons pas que la France joue un rôle paternaliste au Sahel", expliquait en juin M. Zodi dans un entretien à l'AFP.

"Au fil du temps, ces forces sont devenues illégitimes parce qu'après dix ans d'existence, la situation ne fait qu'empirer", avait-il relevé.

Cette décision intervient quelques jours après l'interdiction d'entrée et de séjour en France prononcée contre la militante suisse-camerounaise Nathalie Yamb, connue pour ses positions très hostiles à la présence française en Afrique, selon une information de RFI.

Dans sa lutte contre les mouvements jihadistes liés à Al-Qaïda et au groupe État islamique (EI), le Niger bénéficie du soutien de plusieurs pays occidentaux, dont la France et les Etats-Unis, qui ont des bases militaires à Niamey et dans la région d'Agadez (nord).

En avril, le Parlement nigérien a voté en faveur d'un texte autorisant le déploiement de forces étrangères sur le territoire, notamment françaises, pour combattre les jihadistes.

AFP

Guinée : Manifestations anti-junte à Conakry, des blessés et arrestations selon les organisateurs



Des heurts ont mis aux prises de jeunes Guinéens et les forces de sécurité jeudi dans la banlieue de Conakry, faisant une vingtaine de blessés, a indiqué le collectif interdit qui a appelé à manifester contre la junte au pouvoir.

Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) qui a appelé à la mobilisation a dit dans un communiqué déplorer "une vingtaine de personnes blessées dont certaines par des tirs à balles réelles, (et) de nombreuses arrestations".

Aucune confirmation de ces informations n'a été obtenue d'autre source. Le FNDC, officiellement dissous par la junte, avait appelé à manifester pacifiquement jeudi à Conakry, puis le 26 octobre dans tout le pays, pour réclamer un retour rapide des civils à la tête du pays, ainsi que la libération des prisonniers détenus selon lui pour des raisons politiques. Le FNDC est la dernière organisation à mobiliser, mais a reçu le soutien des principaux partis, réduits à l'inaction.

La banlieue de Conakry et la route Le Prince qui la traverse sont traditionnellement le théâtre de la contestation. Les médias locaux y ont rapporté des confrontations dans différents quartiers pendant la journée. Des dizaines de pick-ups de police et de gendarmerie ont été stationnés le long de cet axe. Des jeunes ont cependant brûlé des pneus et renversé des poubelles sur la route, désertée de tout trafic. De nombreuses boutiques ont gardé porte close en banlieue ou sur les grands marchés de Madina et Bonfi. A Kagbelin et Kountia, autres zones de la banlieue, des manifestants se sont attaqués à de rares véhicules conduits par des civils auxquels ils reprochaient, selon des témoins, de n'avoir pas suivi l'appel à la protestation. Le FNDC avait été à l'origine de manifestations les 28 et 29 juillet, le 17 août, et les 5 et 6 septembre. Cinq personnes avaient été tuées en juillet, et deux en août.

Le colonel Mamady Doumboya qui a pris le pouvoir par la force en septembre 2021 s'est depuis fait investir président et s'est engagé à remettre le pouvoir à des civils élus dans un délai de trois ans.

L'opposition accuse la junte de confisquer le pouvoir et de faire taire toute voix discordante à coup d'arrestations de leaders politique ou de la société civile, et d'enquêtes judiciaires.

Ces manifestations ont lieu alors qu'une mission ouest-africaine se trouve cette semaine en Guinée. Le 24 septembre, l'organisation ouest-africaine a donné aux autorités un mois pour proposer un nouveau calendrier de retour des civils au pouvoir sous peine de "sanctions plus sévères" que celles déjà imposées.

AFP

Victoria Nuland, sous-secrétaire d'état des Etats-Unis : « Nous voulons un Mali souverain... »



En visite au Mali dans le cadre du changement de stratégie de son pays dans le Sahel, la sous-secrétaire d'Etat aux Affaires politiques américaine, S.E. Mme l'Ambassadeur Victoria Nuland, a rencontré le chef du gouvernement par intérim de la transition, le colonel Abdoulaye Maïga, mardi 18 octobre 2022. A la tête d'une délégation, la diplomate américaine a profité de l'occasion pour réaffirmer le soutien de son pays pour un Mali souverain, prospère, sécurisé et démocratique.

En visite au Mali pour recueillir l'avis des autorités maliennes dans le cadre du changement de stratégie de son pays dans le Sahel, la sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques américaine, S.E. Mme l'Ambassadeur Victoria Nuland, a été reçue par le Premier ministre par intérim, le colonel Abdoulaye Maïga, en présence du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le colonel Sadio Camara, et du ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, Chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale, le colonel-major Ismaël Wagué. Une occasion pour le chef du gouvernement de la transition de saluer vivement cette démarche « pédagogique » des Etats-Unis d'Amérique, tout en les invitant à intégrer dans leur nouvelle stratégie, tout le traumatisme vécu par la population de ce pays du Sahel, en dix (10) années de conflit. La sous-secrétaire d'Etat américaine n'a pas manqué de rassurer que son pays et le Mali ont les mêmes objectifs, notamment sur la mission de la transition. « Nous voulons un Mali souverain, prospère, sécurisé et démocratique », a-t-elle déclaré.

Sur ce point, le colonel Abdoulaye Maïga a souligné à son hôte du jour que « le retour à l'ordre constitutionnel demeure l'objectif majeur des autorités de la Transition. Voilà pourquoi nous avons engagé des réformes prioritaires avant d'organiser les élections. Il s'agit de l'adoption d'une nouvelle loi électorale, de la création de l'Autorité indépendante de gestion des élections et de la rédaction de l'avant-projet de la constitution ». Mais encore une fois, il n'a pas manqué de rappeler à la délégation américaine les principes fondamentaux qui guident désormais l'action publique au Mali en matière de partenariat avec les autres États. Il s'agit notamment du respect de la souveraineté du Mali, du respect des choix stratégiques du Mali et la prise en compte des intérêts du peuple malien. Des principes définis, selon lui, par le Président de la Transition, le colonel Assimi Goïta, pour réorienter la collaboration de la République du Mali avec les autres pays.

Issa Djiguiba / Source : LE PAYS



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Corruption : Un mal à bannir pour la refondation de l'état malien

Pays en voie de développement, le Mali est confronté à l'épineuse question de la corruption qui freine son développement. Ce phénomène qui sévit dans notre pays est pratiqué un peu partout sur le territoire national. Gouvernant et gouverné, chacun, à sa manière, pratique ce mal qui s'est établi dans notre société au point d'être normalisé. En cette période de transition, les autorités du moment entendent donner un élan historique pour venir à bout du phénomène. Mais, d'ores et déjà, il convient de rappeler que de 2018 à décembre 2021, le nombre total de dossiers ouverts en matière de corruption est de 1462. Ces chiffres ont été avancés par le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué.

De la base au sommet, notre pays est corrompu jusqu'à l'os. Si on n'en parle pas sérieusement, on regardera toujours le sommet alors qu'à la base, nous sommes en train de faire la même chose. Tant que la base est corrompue, personne n'arrivera à combattre la corruption au sommet. Tant que nous n'arrivons pas à corriger cela, la lutte contre la corruption sera de la rigolade », disait Moussa Mara, ancien premier ministre du Mali. Il s'exprimait ainsi sur la corruption devant les

étudiants de la Faculté des Sciences administratives et politiques de Bamako (FSAP), lors de la présentation de son livre « Pour un Mali meilleur », le jeudi 25 août 2022. Parlant du lien entre la politique et la corruption, le leader du parti YELEMA a été on ne peut plus clair. « On dit que les politiciens, quand ils sont élus, volent l'argent du pays. Ils ne nous considèrent pas. Mais est-ce que vous savez la raison principale ? Les politiciens, pour qu'ils soient élus, les populations leurs

prennent de l'argent. Quand vous commencez une campagne, vous allez dans les villages, les quartiers. Les gens vous demandent de réparer leurs forages en panne. Le politicien va s'endetter pour réparer et s'il est élu, il va tout faire pour récupérer ce qu'il vous a donné. Il ne va pas s'arrêter là, il va se préparer encore. Tout ça c'est de la corruption », a expliqué Moussa Mara.

De l'avis de l'ancien maire et député de la commune IV du district de Bamako, tout argent pris à quelqu'un qui est en campagne pour être élu est la corruption. Pour cet expert comptable, il est primordial d'enlever la corruption de la politique sans quoi le pays ne sera pas sans corruption. L'ancien premier ministre n'a pas manqué aussi de dénoncer la responsabilité de la société face à la montée fulgurante de la corruption. « Quand les gens deviennent responsables, ils cherchent à s'enrichir parce que la société les oblige. Quand tu deviens maire quelque part, les gens viennent pour que tu leur donnes des parcelles de terrain au lieu des idées de développement. C'est la réalité de notre pays. Il faut que nous nous disions ces vérités », explique-t-il.

En vue de remettre de côté ces pratiques néfastes, Moussa Mara a invité les preneurs des billets de banques de 10.000F et 2000 FCFA





d'arrêter pour le bien du pays. Aux dires de l'ancien premier ministre, le politicien est élu pour régler les problèmes d'emploi, de santé et de développement. « Pour que vous puissiez le sanctionner, il faut arrêter de lui prendre de l'argent. Il faut que la population comprenne que si l'on veut lutter contre la corruption, il faut que la base change. On ne sortira le pays des problèmes que si nous acceptons de transpirer et de souffrir. Dès fois, on doit faire des efforts dont on ne verra même pas les fruits, mais dont nos enfants et petits enfants verront. Aucun pays au monde n'est sauvé par un autre pays. C'est nous qui allons nous sauver ou pas », a indiqué Moussa Mara.

Dans l'une de ses sorties sur la chaîne nationale, précisément dans l'émission « invité de la semaine », le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme Garde des Sceaux, Mamoudou KASSOGUE, a averti qu'il n'y a pas de la place pour la corruption en cette période de transition. Dans ses explications, le chef du département de la justice a salué la volonté politique des plus hautes autorités de la transition de lutter contre la corruption sous toutes ces formes. Toutefois, il a reconnu les lenteurs dans les procédures en matière d'enquête de corruption. « Les procédures sont très longues. L'enquête de corruption n'est pas facile. Ce qui fait qu'il y a beaucoup de dossiers qui traînent. L'Etat tient à respecter tous

les droits pour éviter les dérives », a précisé le ministre Kassogué.

Selon le ministre Mamoudou Kassogué, de 2018 à décembre 2021, le nombre total de dossiers ouverts en matière de corruption est de 1462. « Sur ces 1462, il y a 690 dossiers qui sont clôturés et transmis ; 275 dossiers ont déjà été totalement jugés. Les montants en cause sont de l'ordre de 126 119 983 938 FCFA. Nous avons pu, au titre des remboursements versés au niveau du trésor public la somme de 4 241 661 863 Francs sur la période des trois ans. Les cautions qui ont été versées pour les remises en liberté et autres sont de l'ordre de 15 372 827 410 Francs. Les remboursements qui sont effectués rien que pour la session spéciale d'assise de décembre 2021 sont de 1 577 145 907 FCFA. Des amendes ont été prononcées aussi au cours de cette session pour 639 040 000. Des dommages intérêts pour 260 150 000. Les condamnations qui ont été prononcées et dont les montants n'ont pas été encore recouverts sont de l'ordre de 86 873 496 505 F CFA », a révélé le patron du département de la justice.

Une lutte implacable contre la corruption sans recouvrement des avoirs n'est pas une lutte efficace. Soutenant cette affirmation, le ministre de la justice a, dans un ton convaincant, réaffirmé la pleine implication de la direction générale du contentieux de l'Etat afin de pren-

dre des dispositions pour que ces différents montants puissent être recouverts.

Dans son adresse à la nation à l'occasion du 62ème anniversaire de l'indépendance de notre pays, le président de la transition, le colonel Assimi Goïta, a rappelé que la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière figure au centre des actions du Gouvernement de la transition, ce, conformément à ses orientations et instructions. « Cette nouvelle dynamique, fondée sur une justice redynamisée, va se poursuivre afin de tracer le cadre d'une nouvelle gouvernance fondée sur le respect du bien public, la récompense du mérite et la sanction de la faute », a déclaré le président de la transition. Le Chef de l'Etat, le colonel Assimi Goïta, soulignera que la justice doit lutter contre les infractions économiques et financières. Cela, dit-il, pour garder son rôle de régulateur pour la société. « Dès à présent, et en attendant l'opérationnalisation du Pôle national économique et financier, des actions sont en cours pour donner des suites judiciaires aux différentes dénonciations faites par les structures de vérifications et de contrôles », a annoncé le président de la Transition.

Sidiki Dembélé

Source : Le Républicain

Insécurité à Gao : L'ultimatum de la population !

Les habitants de Gao n'en peuvent plus contre l'insécurité et le banditisme. Révoltés contre l'insécurité persistante dans la région, elles lancent un ultimatum pour la reprise de certaines mesures sécuritaires...

Tout est parti de l'attaque contre le poste de la Coordination des mouvements et forces patriotiques de résistance CMFPR1 à Wabaria qui a fait 07 morts et un blessé le mardi 18 octobre 2022. Cette situation a mis le feu aux poudres. Les populations ont manifesté leur mécontentement, face à cette situation devenue récurrente dans cette ville du Nord. Les assaillants ont aussi emporté un véhicule et des armes du mouvement d'autodéfense. Des témoins indiquent que l'offensive a été menée par des hommes lourdement armés, arrivés à moto. Ces derniers auraient disparu dans la nature après leur forfait, rapportent les mêmes sources. Cette nouvelle violence révolte davantage les habitants de Gao contre l'insécurité grandissante dans leur localité. Des centaines de personnes ont manifesté leur

ras-le-bol dans la même journée suite à l'appel de la société civile. Un memorandum a ensuite été remis aux autorités de la région pour faire face à cette « **insécurité grandissante** ».

Interdiction de circulation des armes

Le document recommande, entre autres, excepté pour l'armée malienne, l'interdiction de circulation des armes, des véhicules non immatriculés dans la ville. La société civile préconise aussi la reprise sans délai de l'opération « Fily dio » (fouille systématique des lieux suspects). Des recommandations qu'elle souhaite voir concrétiser dans un délai de trois jours. De son côté, le gouverneur a rassuré les manifestants que les doléances exprimées seront

remises à qui de droit. La société civile de Gao espère une prise en compte de ses recommandations. Sans quoi, elle entreprendra d'autres actions pour faire valoir ses droits, menace-t-elle. Selon Abdoul Karim Samba, l'un des acteurs de la société civile de Gao : « **quatre heures de temps après avoir remis notre document au gouverneur, ils ont tué 7 jeunes au niveau du check-point. Un endroit où, même ceux-là qui sont armés ne sont pas épargnés ; et qu'en est-il de la population civile ?** », s'interroge ce jeune visiblement très en colère. « **Nous sommes républicains, nous sommes dans une logique de l'Etat. On a toujours soutenu l'Etat et il est important d'alerter les autorités pour qu'elles mesurent le degré d'insécurité auquel la population est aujourd'hui confrontée. D'où notre sortie d'hier... Nous disons à nos autorités que les populations souhaitent voir, dans 72 heures, la mise en œuvre de cette recommandation** », a précisé Abdoul Karim Samba.

■ Binadjon Doumbia





Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org

Allégations d'exactions des FAMA contre les civils : Aboubacar Sidick Fomba recadre Jean-Luc Mélenchon

Suite à la sortie médiatique de Jean-Luc Mélenchon au cours de laquelle il a accusé l'armée malienne d'exactions sur les populations civiles, le porte-parole du Collectif pour la refondation du Mali (Corema), et non moins président de l'Alliance démocratique du peuple malien (Adepm), Aboubacar Sidick Fomba, a, dans une déclaration dont nous avons pu nous procurer une copie, dénoncé ces propos qu'il qualifie d'insultants à l'endroit du peuple malien.

A l'entame, il dira avoir appris avec indignation les propos tenus par Jean-Luc Mélenchon sur le renvoi de l'armée française du sol territoire. Ainsi, il exige des explications de la part de ce dernier sur les motivations réelles de cette déclaration.

Selon Fomba, Jean-Luc Mélenchon doit comprendre que nous ne sommes plus dans le protocole de la conférence de Berlin, encore moins au 1er mai 1898. « Jean-Luc Mélenchon doit également comprendre que le Mali ne marche plus selon les accords coloniaux et



que les autorités actuelles du Mali ne sont pas des lâche-bottes à la solde de la France, comme c'était le cas dans un passé très récent, mais plutôt au service du vaillant peuple malien », a-t-il renchéri.

A le croire, les autorités du Mali travaillent pour l'intérêt supérieur du Mali à travers les trois principes, notamment le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques du Mali et le respect de l'intérêt du peuple malien. « Nos autorités s'inscrivent dans l'expression de la vraie démocratie. C'est pourquoi le président, le gouvernement et le CNT travaillent pour l'intérêt du Mali et non celui de la France et ses acolytes », a-t-il fait savoir.

Avant d'inviter Jean-Luc Mélenchon à faire face à la souffrance du peuple français, raison de son élection à l'Assemblée nationale et aux « bavures de la junte française au pouvoir » en Iran, en Centrafrique et en Ukraine.

A ses dires, l'armée française a été malproprement renvoyée du Mali par les autorités maliennes et sur la demande du peuple malien à cause de son incapacité, son inefficacité, son soutien et ses relations incestueuses avec les terroristes et certains groupes armés séparatistes. Et d'ajouter que cette armée française a plutôt sa place en Ukraine par devoir de voisinage qu'au Mali ou au Sahara. « J'invite également Monsieur Mélenchon, hanté par l'instinct grégaire colonial, à revoir sa copie et à avoir la maturité de se taire s'il n'a pas le courage de dénoncer la junte française au pouvoir, responsable de l'humiliation de la France aux yeux du monde », a déclaré le porte-parole du Corema.

Pour M. Fomba, à travers ce message, il invite la Minusma et la « junte française au pouvoir » à présenter des excuses publiques au vaillant peuple du Mali et à son armée au lieu de continuer dans leur manœuvre de déstabilisation, accusant l'armée malienne de violation des droits de l'Homme pour cacher l'incapacité de l'armée française et de la Minusma.

Et de poursuivre que les tapages médiatiques faisant allusion à la Cour pénal internationale (CPI) ne sont plus d'actualité. Au contraire, précise-t-il, c'est la « junte française » qui a sa place à la CPI et la plainte du Mali sera plus édifiante.

Mama PAGA
Source : LE PAYS

Cadre Stratégique de la Refondation de l'État : Le monde universitaire à l'honneur !

Le panel d'échanges et d'appropriation du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État, à l'adresse du monde universitaire, s'est tenu le jeudi 20 octobre à la FSEG. La présente L'activité s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres, déjà entamées avec les représentants de la Haute Administration de l'Etat, les Forces vives du pays, les médias la Société civile, la Classe politique, les parties prenantes au processus de paix, les Organisations syndicales et patronales...



La rencontre, avec le monde universitaire, a été présidée par la ministre-déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Réformes Politiques et Institutionnelles, Fatoumata Sékou Dicko ; en la présence du ministre de la Refondation de l'Etat, M. Ibrahim Ikassa Maïga et les acteurs du monde universitaire.

Présentant le contenu du document, portant cadre stratégique de la Refondation de l'Etat et ces plans d'actions, le ministre Ikassa Maïga a précisé que, depuis la rectification de la Transition intervenue en mai 2021, les Au-

torités actuelles ont entrepris de créer les conditions d'un véritable changement de paradigme au Mali.

Pour ce faire, il a précisé que, le Plan d'Action du Gouvernement - adopté en août 2021 - a mis en priorité les questions de sécurité, de réformes globales de l'Etat, d'élections générales et de promotion de la bonne gouvernance. « C'est, au titre des réformes globales, que les Assises Nationales de la Refondation se sont tenues du 11 au 30 décembre 2021, dans une approche inclusive, en vue de redonner la parole au peuple, pour fixer le cap d'un

nouveau système. Les Assises ont permis d'établir un diagnostic sans complaisance de l'état de la nation, et de proposer des solutions globales, à travers 517 recommandations, à la mise en œuvre desquelles le Gouvernement s'est engagé, de façon méthodique, efficiente et sans dénaturer de la volonté des Forces vives », a-t-il expliqué.

Dans ce contexte, dira-t-il, un avant-projet de document de cadre stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE 2022-2031) a été élaboré par le Ministère de la Refondation de l'Etat, sur la base d'une approche participative

et inclusive, avant son adoption par le Conseil des ministres suivant le Décret n°2022-0453/PT-RM du 10 août 2022.

A cet effet, il a souligné que l'objectif général du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat est d'assurer un véritable processus de Refondation du Mali, à travers la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation.

Abordant dans le même sens, la ministre-délégué auprès du premier ministre, Chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles, Fatoumata Sékou Dicko, a précisé que le Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat est issu des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation. « Un moment de grande Communion au cours duquel, les Maliens ont exprimé leur vision du Mali Kura. Nous sommes ici, donc, par recevabilité, pour vous entretenir de la teneur du document-cadre ; et de la stratégie par laquelle, le Gouvernement entend - avec l'aide de tous les acteurs concernés - conduire le processus de change-

ment déjà amorcé », a-t-elle expliqué.

Sur le plan organisationnel, elle a souligné que les Autorités de Transition ont déjà traduit cette volonté en actes, à travers la création du dispositif de pilotage gouvernemental, et la création et l'installation du Comité Indépendant de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre des Recommandations (CINSERE-ANR).

En outre, elle a réitéré sa profonde gratitude à tous les concitoyens, aux institutions, aux légitimités traditionnelles, coutumières et religieuses, aux Forces politiques et socioéconomiques, à l'Administration et aux Collectivités, pour leur engagement citoyen, pour les immenses efforts consentis, et les diverses contributions, ayant permis, in fine, de disposer d'un outil à même d'impulser le changement dans tous les segments de notre Pays.

Par la suite, Fatoumata Sékou Dicko a rappelé que les retombées de la refondation profiteront surtout à la jeunesse. « Les acteurs chargés de l'éducation et de la formation de cette jeu-

nesse sont aux premières loges pour la réussite de la refondation », a-t-elle affirmé.

« D'où l'importance de vous approprier ce document-cadre, de le maîtriser, de contribuer à en divulguer la teneur et de créer, ainsi, les conditions d'une participation inclusive et d'un contrôle citoyen à grande échelle, pour réussir un changement qualitatif de système, de méthode et de comportement pour un Mali souverain et émergent, le « Mali Kura », a-t-elle soutenu.

Pour conclure, elle a - au nom des plus Hautes autorités de la Transition - appelé tous les acteurs maliens, plus spécifiquement, le monde universitaire, à pleinement s'impliquer pour une application efficiente des actions de Refondation. Il y va de la construction du Mali Kura.

■ Maffenin Diarra



Fonds d'appui à l'industrie cinématographique (FAIC) : Les acteurs à pied d'œuvre pour mobiliser les ressources

La session ordinaire du Conseil d'Administration du FAIC s'est tenue, le vendredi 14 octobre, à son siège, à Magnambougou. La mobilisation des six milliards n'est toujours pas effective pour l'atteinte des missions du développement du secteur. Mais, les acteurs sont mobilisés pour relever les défis.

La cérémonie d'ouverture de cette session ordinaire du Conseil d'Administration était présidée par le Secrétaire général du ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Hamane D. Cissé. Lequel était entouré des administrateurs du FAIC, dirigés par le Directeur Général du FAIC, Moussa Koné

Selon le Secrétaire général du ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, le premier semestre 2022 a permis d'atteindre des résultats significatifs, malgré les difficultés. Puisque la FAIC a réalisé la 5^e session du Conseil d'Administration ordinaire du FAIC. Et le Premier ministre a reçu les acteurs du cinéma et de l'audiovisuel sur

la problématique de la mobilisation de la dotation initiale des six milliards. A cela s'ajoute l'organisation d'un atelier d'échange et de partage sur l'opérationnalisation du FAIC. C'est ainsi M. Hamane D. Cissé a salué la Direction générale et tout le personnel du FAIC pour le travail accompli. Avant d'attirer l'attention des membres du Conseil sur l'ampleur des défis à relever. Aussi, la Direction du FAIC est-elle invitée à faire preuve de plus d'inventivité et d'esprit d'initiative, de développer des plans d'affaires, des plans de financement et aller à la recherche de partenariat.

Le Secrétaire général du ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Hamane Demba Cissé, a néanmoins rassuré les administrateurs de l'engagement des autorités du pays pour le développement du secteur.

O. BARRY

Source : l'Indépendant



Tchad : Qu'en est-il depuis la mort du président Idriss Déby

Les temps forts de la crise politique au Tchad depuis la mort en avril 2021 du président Idriss Déby Itno, jusqu'à une manifestation meurtrière contre le gouvernement de transition jeudi à N'Djamena.

Mort de Déby, Conseil militaire de transition

Le 20 avril 2021, l'armée annonce le décès, la veille, du président Idriss Déby Itno, mort de blessures reçues en se rendant au front contre des rebelles. Fraîchement réélu pour un sixième mandat, il dirigeait le pays d'une main de fer depuis 30 ans et était un partenaire-clé des Occidentaux dans la lutte antijihadiste. Un conseil militaire de transition (CMT) présidé par le général et fils du président défunt, Mahamat Idriss Déby Itno, chef de la redoutable Garde présidentielle, dissout le gouvernement et l'Assemblée nationale. Il promet de nouvelles institutions après des élections "libres et démocratiques" dans dix-huit mois. Les rebelles promettent de marcher sur N'Djamena et rejettent le CMT. De nombreux pays saluent l'action du président défunt pour la stabilisation du Sahel, dont la France, ancienne puissance coloniale.

"Coup d'Etat institutionnel"

Le 21, Mahamat Idriss Déby concentre tous les pouvoirs en vertu d'une charte de transition. Une trentaine de partis d'opposition dénoncent "un coup d'Etat institutionnel" et réclament "une transition dirigée par les civils". Le 23, une douzaine de présidents assistent aux funérailles d'Idriss Déby Itno à N'Djamena. Le Français Emmanuel Macron et ses homologues des pays du Sahel promettent leur soutien à la junte, pour préserver la "stabilité" de leur allié dans la lutte anti-jihadiste. L'Union africaine (UA) appelle au rétablissement rapide d'un régime civil. Le 25, les militaires refusent de négocier avec les rebelles, qui se disaient ouverts à un cessez-le-feu. Le 27, au moins six personnes meurent dans des manifestations interdites contre la junte.

Le général Déby promet d'organiser "un dialogue national inclusif" durant une période de transition. Emmanuel Macron condamne la répression et appelle à "une transition pacifique". L'ONU demande un retour à l'ordre démocratique.

Gouvernement de transition

Le 2 mai, la junte nomme un gouvernement de transition. Le 9, l'armée affirme que l'opération contre les rebelles est "finie". Le 20, l'UA exige que la junte achève une transition démocratique en 18 mois débouchant sur des élections, sans décider de sanctions. Le 12 août, le gouvernement invite les groupes armés à participer à un "dialogue national inclusif" en novembre et décembre. Le 5 octobre, début des travaux d'un parlement temporaire, avec des membres désignés par la junte. Fin novembre, la junte décrète une "amnistie générale" pour les rebelles et opposants condamnés notamment pour "atteinte à l'intégrité de l'Etat".

Négociations de paix

Le 13 mars 2022, la junte entame au Qatar des négociations avec d'innombrables groupes rebelles. Le 25, le Qatar accepte le rôle de médiateur. Le 2 juin, le Tchad déclare l'urgence alimentaire sur fond de guerre en Ukraine. Après plusieurs reports, le dialogue national inclusif s'ouvre laborieusement le 20 août, boycotté par la majorité de l'opposition et deux des plus puissants mouvements rebelles armés. Des manifestations sont brutalement réprimées début septembre.

Période de transition prolongée

Le 1er octobre, le pays prolonge de deux ans maximum sa période de transition vers des élections, en maintenant à la tête de l'Etat Mahamat Idriss Déby Itno, qui sera autorisé à briguer la présidence. Ceci est entériné à la clôture du dialogue national le 8 octobre. Le 12, Saleh Kebzabo, opposant historique au défunt président Idriss Déby Itno, est nommé Premier ministre. Un nouveau gouvernement comprenant d'anciens chefs rebelles est nommé le 14. Le 20, une trentaine de personnes dont une dizaine de membres des forces de sécurité sont tuées dans des affrontements lors d'une manifestation interdite contre l'extension de la période de transition, selon le gouvernement.

AFP



Au Soudan : Un conflit tribal fait 150 morts en deux jours

Au moins 150 personnes dont des femmes et des enfants ont été tuées mercredi et jeudi dans de nouveaux affrontements tribaux au Nil Bleu, dans le sud du Soudan, déjà endeuillé ces derniers mois par des heurts pour la terre.

La mission de l'ONU au Soudan a dit sa "grave inquiétude concernant l'escalade des violences" meurtrières entre tribus au Nil Bleu ainsi que dans l'Etat du Kordofan-Ouest, appelant les autorités à s'attaquer "aux racines du problème" et à garantir "le droit des habitants à la sécurité". "En tout, 150 personnes y compris des femmes, des enfants et des personnes âgées, ont été tuées et 86 blessées mercredi et jeudi", a indiqué à l'AFP Abbas Moussa, le directeur de l'hôpital de Wad al-Mahi où ont eu lieu les violences.

Lundi, les autorités ont imposé un couvre-feu nocturne dans cette zone frontalière de l'Ethiopie après la mort de 13 personnes, selon l'ONU, dans des heurts les jours précédents entre des membres de la tribu des Haoussas et des clans rivaux. Mais rien n'y a fait. Les violences ont repris malgré le déploiement d'importantes forces de sécurité dans le secteur, à 500 kilomètres de Khartoum, a indiqué mercredi soir à l'AFP un dignitaire Haoussa. "Des armes ont été utilisées et des maisons

brûlées", a-t-il affirmé. M. Moussa confirme. La plupart des victimes souffrent de brûlures, selon lui. Les heurts tribaux sont régulièrement émaillés d'incendies de maisons et de magasins.

- Manifestations -

Jeudi, plusieurs centaines de personnes sont descendues dans la rue à Damazine, chef-lieu du Nil Bleu, pour protester contre les violences au cri de "Non à la violence", a indiqué un habitant à l'AFP. D'autres manifestants ont réclamé le départ du gouverneur, incapable selon eux de les protéger des violences, selon des témoins. De juillet à début octobre, au moins 149 personnes ont été tuées, des centaines blessées et 65.000 déplacées dans l'Etat du Nil Bleu, selon l'ONU.

Au début de ces violences, les Haoussas s'étaient mobilisés à travers tout le Soudan, s'en prenant à des bâtiments publics pour faire entendre leur voix et se disant discriminés par la loi tribale ancestrale.

Cette coutume interdit aux Haoussas, arrivés les derniers dans le Nil Bleu, de posséder la terre, ce qu'ils contestent. La question de l'accès à la terre est très sensible au Soudan, l'un des pays les plus pauvres au monde, où l'agri-

culture et l'élevage représentent 43% des emplois et 30% du PIB. Dans un pays où de très nombreuses armes sont en circulation du fait des guerres et insurrections locales à répétition, elle crée souvent des tensions meurtrières.

- "Fin du tribalisme" -

Depuis le putsch mené le 25 octobre 2021 à Khartoum par le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhane, les violences entre tribus connaissent une recrudescence du fait, disent les experts, du vide sécuritaire créé par le coup d'Etat. Les Soudanais qui manifestent chaque semaine depuis près d'un an contre le putsch appellent désormais dans leurs défilés à "l'unité" et à "la fin du tribalisme".

La semaine dernière, 19 personnes ont été tuées et 34 blessées dans des heurts tribaux au Kordofan-Ouest, un autre Etat du sud, selon l'ONU. Il s'agit d'un différend pour la terre entre la tribu arabe des Misseriya et des membres de l'ethnie africaine Nouba, a précisé l'organisation internationale. Après la flambée de violence de l'été dans le Nil Bleu, dignitaires tribaux et pouvoir militaire s'étaient engagés à régler les différends tribaux.

Sans toutefois y parvenir.

Entre janvier et août, les conflits tribaux avaient déjà fait plus de 370 morts et 177.000 déplacés, selon l'ONU.

AFP



Tchad : Ce que risque Mahamat Idriss Deby

Contre des manifestants, les forces de l'ordre tchadiennes sont accusées de faire recours aux balles réelles, causant plusieurs morts et des blessés. Cette violence contre des populations civiles risque de conduire le régime en place dans le mur...



Au Tchad, rien ne va plus entre les autorités de la transition - sous l'égide du général Mahamat Idriss Deby - et les partisans à un retour de l'ordre constitutionnel. Les tensions sont vives, au point que des personnes ont perdu la vie, au cours des affrontements entre forces de l'ordre et manifestants.

En effet, tout comme au Mali, la transition au Tchad était initialement prévue pour une période de 18 mois. Mais, à la grande surprise, la durée a été prolongée de deux ans par le Dialogue national inclusif et souverain, dont les conclusions sont tombées le 8 octobre dernier. Parmi celles-ci, la possibilité pour le Général Mahamat Idriss Deby de se présenter aux élections.

La révolte de la population

Suite à la prolongation de la durée de transition, et la possibilité accordée au Gal Deby de se présenter aux élections, une partie de la population tchadienne a dénoncé une confiscation du pouvoir par les militaires. Cette partie de la population, subséquemment, a battu le pavé ce jeudi 20 octobre 2022 dans la « et manifestants.

Des nuages de fumée noires sont visibles et des tirs de gaz lacrymogène se font régulièrement entendre, tandis que des barricades ont été dressées dans plusieurs quartiers de la ville et que des pneus sont brûlés sur les principaux axes routiers afin d'obstruer la circulation, rapporte l'AFP.

En effet, au cours de ces manifestations, très mouvementées, les forces de l'ordre tchadiennes ont tiré à balles réelles sur les manifestants dans la matinée du jeudi 20 octobre 2022, rapportent des médias tchadiens.

Dans les rangs des manifestants, plusieurs victimes sont déplorées. Selon le média en ligne tchadien Alwihda Info, à Moursal, deux corps ont été retrouvés sans vie. Au niveau de Habbena, à proximité du rond-point du 10 octobre, un autre corps, d'un jeune, gisant dans une nappe de sang a été retrouvé. À l'hôpital de l'Union, cinq corps ont été juxtaposés. Dans cette avalanche de violence, on dénombre plusieurs cas de blessés légers et 17 autres envoyés aux urgences. Le bilan devrait s'alourdir, vu la détermination des manifestants et la vio-



© Le Visionnaire/REUTERS

lence exercée sur le terrain, ajoute le média. Selon certaines sources, la manifestation avait été interdite par les autorités. Par ailleurs, les établissements scolaires et universitaires sont également fermés. « Ils nous tirent dessus. Ils tuent notre peuple », a tweeté l'opposant Succès Masra du parti « Les Transformateurs », qui avait lancé mercredi un appel à manifester pacifiquement. Aucun bilan officiel de ces heurts n'a été communiqué pour le mo-

ment, rapporte l'AFP. Notons que la principale coalition de l'opposition, Wakit Tama, ainsi que l'un des deux principaux groupes rebelles armés, le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (Fact), ont boycotté le Dialogue national dit « inclusif et souverain ».

Une chose est sûre. Les tueries peuvent causer la révolte populaire et conduire à la chute du régime. Les événements des 10, 11 et 12 juillet 2020 au Mali constituent un exemple frappant. Si le Général Mahamat ne prend pas en compte cette nouvelle donne, son séjour à la tête du Tchad risque d'être écourté.

Ce que risque Mahamat Idriss Deby

Anguimé Ansama





QATAR 2022 : Michel Platini prévient Karim Benzema

Le Ballon d'Or 2022 Karim Benzema n'a pas de temps de dormir sur ses lauriers. Le meilleur joueur en 2022, qui a lancé sa saison en marquant contre le FC Barcelone et mercredi face à Elche, a été interpellé par Michel Platini pour le mondial. Le triple ballon d'Or (1983, 1984, 1985) prévient l'attaquant du Real Madrid, qui doit faire tout pour justifier son titre de meilleur joueur du monde selon Platini pour le mondial.

Dans les micros de la RMC, Platini a félicité le joueur français pour son sacre pour le Ballon d'Or, avant de le prévenir pour la coupe du monde dans un mois.

» Il a atteint le Graal avec le Ballon d'Or, il est le meilleur joueur du monde. Avec la Coupe du

monde qui approche, il va avoir une grosse responsabilité, il va devoir être au top pour justifier son titre. Ce n'est pas Mbappé par sa vitesse, ce n'est pas Håland par sa puissance, c'est un autre style de joueur, un style technique, un joueur qui joue avec ses qualités et

avec sa tête » a déclaré l'ancien patron de l'UEFA.

Source : Afrique Sports



Bélier (21 mars - 19 avril)

Les complications dans votre activité s'enchaîneront les unes après les autres. Elles vous demanderont une attention qui vous empêchera de mener vos tâches en heure et en temps. Vous parviendrez à les terminer de justesse, grâce à vos talents.

Toutes vos affaires d'argent devront être à jour, claires et sous contrôle. Il ne sera donc pas question de négliger vos factures, ni de laisser filer vos euros à l'aveuglette, mais plutôt de recadrer certaines de vos dépenses et de faire les bons choix.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Une envie de changement vous taraude, mais vous ne saurez pas par quoi commencer. Avant de vous précipiter, prenez le temps de réfléchir à ce que vous voulez. Il y a certaines pistes professionnelles que vous n'avez pas explorées. Pluton pourrait vous faire la surprise d'une rentrée d'argent inattendue. Par exemple un trop-perçu, un remboursement sur lequel vous ne comptez pas ou une aide à laquelle vous avez droit. Dans tous les cas, cette rentrée d'argent tombe à point nommé !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez amorcer une nouvelle façon de travailler. Du changement flotte dans l'air à la fois dans vos tâches et dans l'organisation. Celle-ci fait défaut et vous en êtes pénalisé. Une recherche d'emploi peut s'amorcer et prendre beaucoup de temps.

Le climat financier est mitigé. Vous disposez de moyens stables, mais insuffisants parce que vous avez en ce moment de nombreuses charges. Le salaire ne vous apporte pas assez. Un désir de gagner plus se fait sentir et la patience est recommandée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Toute activité vous demandera une forte dose d'énergie. Vous la fournirez parce qu'il le faudra bien, mais vous traînerez des pieds en fin de journée. Vous ne saurez pas si ces félicitations sur votre travail seront sincères ou calculées pour vous encourager.

Vous devrez impérativement vous connecter à votre compte afin d'effectuer un virement. Vous ne pourrez y accéder, car le site sera en maintenance. Vous craignez un découvert, car vous aurez des frais et il vous sera impossible de les reporter.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aimez travailler avec des collègues, car des sentiments amicaux ont pu arriver récemment. Si vous coopérez, pensez à écouter les propositions qui arrivent. Votre implication et conscience professionnelle pourraient faire de l'ombre à des collaborateurs.

La prudence est conseillée pour éviter de dépenser dans des frais inutiles. Vous êtes sujet à des coups de coeur et à des moments où l'impulsivité peut vous faire craquer sur des articles qui reviennent cher. Prenez le temps de réfléchir à vos priorités.



Vierge (23 août - 23 septembre)

La communication est favorisée et vous aiderez à tisser des liens professionnels intéressants. Si vous cherchez un emploi, votre réseau vous aidera prochainement à décrocher un entretien. En poste, vous aurez oui-dire d'une place qui pourrait bien vous intéresser.

Sécurisé par un coup d'oeil sur vos comptes bancaires, vous aurez le champ libre pour penser au mois prochain. Qu'il s'agisse des vacances ou d'une grosse dépense, vous ne perdez pas de temps pour budgétiser tout ça dès à présent.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

L'activité actuelle vous fatigue. On vous demande beaucoup et vous devez fournir des résultats efficaces sous un délai assez court. Il ne faut pas vous décourager, car pour le moment, vous multipliez les efforts et la satisfaction n'est pas au rendez-vous.

Les dépenses continuent d'être importantes, car vous traversez un moment où les factures se suivent. Il ne vous reste guère de trésorerie après les prélèvements obligatoires. Il est essentiel de lâcher prise sur la situation qui est simplement passagère.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'arriverez pas à aborder vos occupations avec sérénité. Il y aura quelque chose qui clochera. Vous aurez besoin de faire vos preuves, mais vous vous fatiguerez à la tâche. Ne vous comparez pas aux autres. Vos qualités parleront d'elles-mêmes.

On vous demandera de l'argent d'un côté, on refusera de vous en octroyer de l'autre. Vous serez pris dans un étau, constamment acculé pour préserver votre équilibre financier. Un bonus aujourd'hui pourrait cacher des frais plus importants demain.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le trigone Mars/Jupiter annonce un déplacement, voire une mutation. Quelque chose de souhaité, donc pas de contrariétés à prévoir. Toutefois, assurez-vous que tout ce dont vous avez discuté sera bien respecté. À noter noir sur blanc ! Vous gérez de mieux en mieux ! Vos charges de fonctionnement s'allègent, vous parvenez à réduire les coûts de certains postes, ce qui vous dégage une petite épargne pour les vacances ou pour les plaisirs que vous aimez vous accorder tout au long de l'année.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

N'attendez pas que les choses arrivent toutes seules. Si vous voulez que les lignes bougent, agissez sans attendre. Faites savoir haut et clair ce que vous voulez et n'hésitez pas à négocier rudement pour obtenir la promotion espérée.

Vous n'aurez pas beaucoup de temps à consacrer à vos finances aujourd'hui, ni même l'envie. Vous préférez laisser vos comptes de côté pour vous amuser, vous détendre ou plancher sur un projet professionnel qui vous tient à coeur.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Ce n'est pas facile pour vous de supporter le stress actuel. Votre nature entreprenante entraîne vos collaborateurs vers de l'optimisme. Votre engouement séduit et apporte une bonne ambiance malgré votre autorité qui commence à irriter les forts égos.

La prudence est conseillée pour ne pas faire d'erreurs. Vous donnez le meilleur de vous et cette générosité finit par déséquilibrer votre budget. Les dépenses sont éparpillées, mais nombreuses et occasionnent une impossibilité de faire de solides économies.



Poisson (19 février - 21 mars)

La rétrogradation de Saturne vous laissera le temps de souffler. Ce climat tendu ne vous empêchera pas de donner un coup de collier. Au contraire, l'absence de pression vous incitera à accélérer la cadence ou le développement de votre activité.

Sous vos airs de ne pas y toucher, vous serez dur en affaire et il sera difficile pour ne pas dire impossible de vous rouler dans la farine. En parlant de blé, ce que vous aurez semé en termes de placement ou d'économie vous assurera de bonnes récoltes.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 1000 personnes participent au Sommet de la CEDEAO à Lomé</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p>	<p>Le Sommet de la CEDEAO à Lomé : Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Le Sommet de la CEDEAO à Lomé : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Barikou Faso CEDEAO : Issoufou Mahamadou, son médiateur contesté!</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ!</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23